

LE PETIT CORPATUS

N° 172

DOSSIER SPECIAL
MONTAGNE



*Via Ferrata du Sautet
Raid Souloise 2002
Activités Kuklos*



MAI / JUIN 2002

« LE PETIT CORPATUS » est une publication de:

Association Culture et Loisirs de l'Obiou

Adresse : Maison du Tourisme

Route Napoléon

38970 CORPS

Tél./Fax : 04 76 30 03 85

e-mail : petit-corpatus@caramail.com

SOMMAIRE :

Page 1 : ÉDITO

Page 2 : RÉUNIONS du Conseil Municipal de CORPS

Page 6 : RÉUNION de la Communauté de Communes du Pays de CORPS

ACTUALITÉS :

Page 7 : Résultats des élections présidentielles à CORPS

Page 8 : Partage de Carême / 1^{er} Mai enneigé

Page 9 : Les 'petites mains' du PETIT CORPATUS à l'honneur

Page 10 : Première sortie de printemps pour le Club Joyeuses Rencontres

Page 11 : Voyage en Italie pour le Club Joyeuses Rencontres

Page 12 : La Foire aux Livres de Pentecôte

Page 13 : Les 1^{ères} Journées Napoléoniennes à Corps

Page 17 : Annonces et infos

DOSSIER SPÉCIAL « MONTAGNE » :

Page 18 : Via Ferrata du Sautet : Des Tunnels au Grand Frisson

Page 19 : Via Ferrata du Sautet : Suivez le guide !

Page 21 : Interview Stéphane LAURENCEAU

Page 22 : Les activités du KUKLOS

Page 23 : Raid Souloise 2002

MAGAZINE :

Page 24 : PATRIMOINE : Histoire de CORPS des origines au XIX^{ème} siècle (1^{ère} partie)

Page 27 : PATRIMOINE ARCHITECTURAL : La Fontaine Neuve à Corps

Page 28 : SPORT : Football-Club Sud-Isère, la gazette du stade de Corps

Page 29 : PAGE RÉTRO : Article du Petit Corpatus n°22 (Février/Mars 1978 - 2^{ème} partie)

PRATIQUE :

Page 30 : CUISINE : Terroir / Saison et Solution des Jeux

Page 31 : JARDINAGE : Le Paillage des Fraisiers

Page 32 : CARNET DU JOUR

Page 33 : CARNET DU JOUR (Suite et Fin) et HORAIRES DES MESSSES / RELEVÉ MÉTÉO

4^{ème} de couverture : JEUX : Mots Croisés, Mots Casés

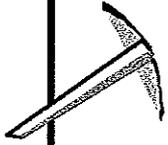
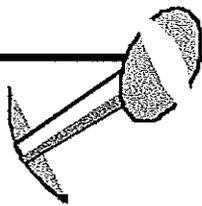


Ont contribué à ce numéro : Valérie AVY ; Solange BALMET ; Jean-Paul CASTANER (ALPESNET) ; Valérie CHALLON ; Communauté de Communes du Pays de CORPS ; Hervé FERRIÈRE ; Magali FRANCOU-CARRON ; Franck GARAUD ; Robert GARAUD ; Suzette GARAUD ; Valérie GUZZO ; Mairie de CORPS ; Luc REYNIER.

Remerciements particuliers : Jean-Paul CASTANER ; et toutes les 'petites mains' qui fabriquent le PETIT CORPATUS tout au long de l'année.

Notre couverture :

La Via Ferrata du Sautet à Corps [Photos Luc REYNIER - Conception Jean-Paul CASTANER (AlpesNet)]



EDITO

par Jean-Mi ASSELIN

Directeur des rédactions de Vertical'Roc et
Alpinisme et Randonnée

Il peut sembler difficile à un alpiniste (même si ce dernier approche de la retraite) de parler d'une via ferrata, une 'voie ferrée' pourrions-nous traduire, qui évoque irrésistiblement un petit côté chemin de fer, locomotive et chef de gare plutôt que les joyeuses envolées sur les cimes à travers un rocher ensoleillé.

Et bien non, il m'est facile de parler des via ferrata parce qu'aujourd'hui elles constituent le premier échelon (sans jeu de mot) de la découverte du vide et de la verticalité. Elles participent à la démocratisation de l'escalade et de l'alpinisme et je sais intimement que la via ferrata peut faire naître des vocations, susciter des désirs.

Et qui sait si, après un passage au Sautet, certains ferratistes n'auront pas le goût de découvrir la montagne, la falaise ? Sans espérer cela, la via ferrata est en soi un phénomène merveilleux. Son accessibilité (sous condition de suivre toutes les consignes de sécurité) en fait un objectif sportif merveilleux.

Qui serait insensible à cette découverte de la randonnée dans une nouvelle dimension : celle de la verticale ? Qui pourrait ne pas se sentir heureux de découvrir le Drac, ses falaises vertigineuses dans la simplicité d'un parcours qui ne ménage ni les émotions, ni l'aventure ?

La Via Ferrata du Sautet, dans le paysage des via ferrata françaises, est à coup sûr une réussite de tout premier ordre. C'est un parcours de découverte, dans un décor à la dramaturgie soignée, celle des flots assagis par le barrage d'un torrent au nom de dragon.

Je n'ai aucun doute sur la réussite de l'entreprise, tous les vacanciers et de nombreux amateurs de la région vont se faire une joie de parcourir les passerelles et les formidables bastions de roche qui constituent ce sentier du vertige.

Je souhaite que nombreux soient les Corpatus qui se lancent dans l'aventure pour raconter avec fierté aux futurs candidats comment cette histoire est une belle histoire et qu'on en revient le sourire aux lèvres, le frisson au cœur, en se disant « je l'ai fait ».

Le défi est lancé, à vos baudriers !!

JEAN-MI ASSELIN.

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

09 MARS 2002

PRÉSENTS : MM. CARDIN,
FRANCOU-CARRON,
REYNIER, GONSOLIN,
DUBOIS, MASSE,
BOULANGER.

REPRÉSENTÉS : MM. CELCE,
PELLISSIER.

ABSENTS : MM. GARAUD,
PASDRMADJIAN.

Secrétaire de Séance :
M. MASSE.

Ordre du Jour :

- I)- Travaux d'assainissement.
- II)- Urbanisme.
- III)- Devis de travaux divers.
- IV)- Questions diverses

I)- TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT :

Le Maire rappelle que le projet de réalisation du réseau d'assainissement communal a fait l'objet d'une dévolution par appel d'offres ouvert ; sept entreprises ont remis une offre.

Après ouverture des plis et analyse des offres, la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 22 Février, a décidé de classer les offres de la façon suivante :

- 1/ PELISSARD
- 2/ PERINO BORDONE
- 3/ QUEYRAS
- 4/ BLACHE
- 5/ ALLOUARD
- 6/ MIDALI
- 7/ SEE GAUDI

et de retenir l'offre de l'entreprise PELISSARD, la mieux et moins disante, pour un montant total de :

927 006,55 € HT

correspondant à :

Tranche ferme (variante 1 et options 1 et 2 étant retenues) :

556 927,45 € HT

Tranche conditionnelle n°1 :

161 206,60 € HT

Tranche conditionnelle n°2 :

94 044,25 € HT

Tranche conditionnelle n°3 :

114 828,25 € HT

Il est à noter qu'en raison d'une conjoncture qui s'est avérée favorable sur ce point, ce montant total est très nettement inférieur aux prévisions initiales de la maîtrise d'œuvre.

Le Maire informe d'autre part :

- que ce projet a fait l'objet d'une demande de subvention auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau à hauteur d'environ 70 % des dépenses HT (travaux et dépenses annexes)

- qu'à ce jour le Conseil Général a rendu éligible une première tranche de dépenses pour un montant de 914 694 € HT, subventionnée à hauteur de 35%, ainsi qu'une tranche ultérieure de 609 000 € HT également à hauteur de 35%.

L'Agence de l'Eau a pour sa part inscrit le dossier à son CA du 15/03/02 pour une dépense totale subventionnable de 1 392 100 € HT et une subvention à hauteur de 40% (soit 556 950,40 €).

Au regard des subventions attendues, le bouclage financier de l'opération sera donc effectif dès officialisation des subventions. Il en sera de même pour l'emprunt à contracter.

Compte tenu du résultat très favorable des appels d'offres, il sera ainsi possible de réduire le phasage et la durée des travaux, et notamment

d'engager dès 2002 une tranche opérationnelle correspondant en dépenses (travaux + honoraires et divers) à la tranche ferme plus les tranches conditionnelles 1, 2 et 3, soit environ :

1 078 000 € HT.

Après avoir écouté l'exposé de Mr le Maire, le Conseil Municipal décide :

- d'autoriser TERRITOIRES 38, mandataire de la Commune, à signer le marché correspondant avec l'entreprise PELISSARD et d'accomplir toutes démarches et formalités s'y rapportant

- d'autoriser Mr le Maire à décider de l'engagement de la tranche ferme et des tranches conditionnelles, dès la mise en place effective des subventions et moyens de financement s'y rapportant, et le mandate pour entreprendre toutes démarches en ce sens et notamment intervenir auprès de TERRITOIRES 38 pour signer les ordres de service nécessaires

- de solliciter le Conseil Général pour l'attribution de subventions correspondant au lancement d'une 1^{ère} tranche opérationnelle sur la base d'un montant de dépenses de :

1 078 000 € HT.

II)- URBANISME :

a) Dossier K9001 :

Avant de donner un avis favorable, il est indispensable de prendre les mesures de la hauteur du balcon à réaliser, afin de ne pas gêner le passage des véhicules (comme le camion de ramassage des ordures ménagères).

b) Lettre pour la révision du POS :

Sera examinée ultérieurement en regroupant tous les courriers relatifs aux différentes demandes de modifications dans le cadre du PLU.

III)- DEVIS DE TRAVAUX DIVERS :

a) Travaux de maintenance dans la Forêt Communale Canton de Pierre Taillat :

Accord pour devis de 3926 € HT.

b) Devis de l'entreprise JOSE pour des raccords de peinture dans l'église :

2418,54 € TTC : Accepté.

c) Demande de l'OPAC pour la prise en charge des frais d'architecte pour des relevés d'étude préalable concernant les parcelles 166 et 188 pour un montant de :

1524,49 + 1143,31
soit 2667,80 € HT

Demande acceptée, cette dépense pouvant être intégrée dans l'opération de réhabilitation de ces bâtiments.

d) Travaux de remise en état de la toiture « petit deux pans » à côté de la Bibliothèque :

Le travail sera réalisé par les employés communaux.

e) Le Maire porte à la connaissance de l'Assemblée le devis établi par l'entreprise VIDAL pour remettre en état l'installation électrique dans la Salle du Club du 3^{ème} Age :

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour une dépense de :

1739,48 € HT
(2080,42 € TTC)

et charge le Maire de déposer les dossiers de demande de subvention auprès des divers organismes concernés.

f) Accord sur le devis de sonorisation de la salle de cinéma et du Conseil pour la somme de :

2460,64 € TTC
(2057,39 € TTC)

g) Honoraires architecte MARCHAND pour l'étude préalable de la rénovation de la Salle des Fêtes :

A payer : 3048,98 € HT
3646,58 € TTC

IV)- QUESTIONS DIVERSES :

a) Encaisse du régisseur pour la RTC, les droits de place, les campings :

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité de fixer en euros l'encaisse du régisseur pour les différentes régies communales.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de fixer le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver :

- 1) 230 € pour la Régie des Droits de Place
- 2) 155 € pour la Régie des Transports
- 3) 756 € pour la Régie de Recettes des Campings Municipaux.

b) Ouverture Camping Eté 2002 :

Le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer sur les dates d'ouverture des Campings Municipaux durant l'été 2002.

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- L'ouverture du Camping des Vergers du 12/07 au 25/08/2002 inclus (du 01 au 11/07, ouverture possible des Vergers si le Camping des Aires est complet)

- L'ouverture du Camping des Aires du 01/05 au 31/10/2002

- La création de deux emplois à temps non complet et charge le Maire de recruter les agents et de signer les arrêtés correspondants.

c) Apéritif pour les participants de la « Montée Blanche » :

A organiser dans le Garage de Mr DELAS ; boissons uniquement.

d) Utilisation des nouvelles salles de la Mairie :

Le Maire fait part au Conseil Municipal des nombreuses demandes d'utilisation des nouvelles salles de la Mairie.

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- La mise à disposition de la Salle d'Exposition de la Mairie selon le règlement intérieur

- De limiter, pendant la période estivale, la réservation de la salle rénovée du Dimanche soir au Vendredi soir (une seule réservation possible pendant l'été pour le même organisme).

✘ ✘ ✘ ✘ ✘ ✘ ✘ ✘

29 MARS 2002

PRÉSENTS : MM. CARDIN, REYNIER, PASDRMADJIAN, DUBOIS, GARAUD, MASSE, BOULANGER, CELCE.

REPRÉSENTÉE : Mme FRANCOU-CARRON.

ABSENTS : MM. PELLISSIER, GONSOLIN.

Secrétaire de Séance : M. MASSE.

Ordre du Jour :

I)- Budgets primitifs 2002.

II)- Questions diverses.

La séance s'ouvre par une minute de silence à la mémoire des membres du Conseil

Municipal de la Mairie de Nanterre tragiquement décédés.

I)- BUDGETS PRIMITIFS 2002 :

- a Budget CCAS
- b Budget Commune
- c Budget Régie des Transports
- d Budget Service Eau et Assainissement

Voir documents en Mairie.

II)- QUESTIONS DIVERSES :

a) Droit de branchement réseau d'assainissement :

Le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux d'assainissement vont débiter dans les jours qui viennent et qu'il faudrait déterminer le montant du branchement au nouveau réseau pour les habitations neuves et celles qui possèdent un traitement autonome de leurs eaux usées. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer le droit de branchement à :

- 1525 € pour les habitations nouvelles.
- 610 € pour les résidences traitant actuellement leurs eaux usées.

b) Jury criminel :

Le tirage au sort préliminaire a désigné les trois Communes suivantes : St Laurent en Beaumont, La Salle en Beaumont et Ambel.

c) Urbanisme :

Dossier K9 001 : un adjoint se rendra sur place pour évaluer l'emprise de la construction au-dessus de la route.

d) Etude de faisabilité Centre-Bourg :

Le Maire fait part au Conseil Municipal de l'utilité, pour la rénovation future du centre-

bourg concernant les parcelles 166 et 188, de demander une étude de faisabilité, avant toute décision de rénovation.

Le Conseil Municipal, après délibération, donne son accord pour que Mr MARCHAND, architecte, réalise une étude de faisabilité pour les parcelles AC 166 et AC 188 et charge le Maire de signer la lettre de commande pour un montant d'honoraires de 6 097,90 € HT.

e) Avenant n°1 au Contrat Administratif du 09/11/1984 :

Le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal la lettre de Mr GUILLOT, Président du SMIME, présentant un avenant au contrat de location du garage de la zone artisanale, cadastré F 217.

En effet, le contrat de location initial a pris fin et le prix de cession, au terme du contrat, est de : 19 913,55 €.

Le SMIME propose donc de prolonger la location de 5 ans pour un montant de 331,89 € HT par mois et de céder le garage pour « l'euro symbolique » au terme de cette location.

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord sur les termes de cet avenant et charge le Maire de signer avec le SMIME le document présenté.

f) Contrat de prêt CLF-DEXIA pour assainissement :

Le Maire présente au Conseil Municipal la dernière simulation, établie par TERRITOIRES 38, du coût des travaux d'assainissement qui se monte actuellement à :

1 112 000 € HT

Cette prévision fait apparaître un coût en baisse par rapport aux prévisions initiales ; l'emprunt nécessaire pour

couvrir les dépenses se monterait à 220 000 €.

CLF-DEXIA propose un financement de 220 000 € amortissable sur 15 ou 20 ans. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour contracter, auprès de CLF-DEXIA un prêt de 220 000 € amortissable sur 20 ans au taux de 6,18 % (ramené à 5,35 % par sur-amortissement des deux premières échéances) et mandate le Maire pour signer le contrat de prêt avec CLF-DEXIA.

g) Convention relative à l'implantation d'une canalisation et au rejet d'eaux usées dans la conduite EDF d'amenée d'eau de la Sézia :

Le Maire présente au Conseil Municipal le texte de la convention préparée par EDF concernant l'autorisation accordée à la Commune pour le passage de canalisations dans les terrains appartenant à EDF et le rejet des eaux usées dans la conduite située au lieu dit « Les Combes ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne un avis favorable à la signature par le Maire, au nom de la Commune, du texte de convention présenté.

h) Création de postes :

Le Maire fait part au Conseil Municipal de l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire en date du 28/02/2002 pour l'inscription au tableau d'avancement de grade de deux agents pour l'année 2002.

Après délibération, le Conseil Municipal décide la création de deux postes au 01/01/2002 :

- un poste d'Agent d'Entretien Qualifié

- un poste d'Agent Technique en Chef
et charge le Maire de prendre les arrêtés de nominations des agents concernés.

i) Acte notarié ruelle AC 353 :

Le Maire informe le Conseil Municipal que les démarches pour obtenir l'accord des propriétaires riverains de la ruelle AC 353 sont arrivées à leur terme ; d'autre part, le document d'arpentage de régularisation des parcelles a été établi par Mr BOURNAY, géomètre expert.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour la réintégration de la ruelle AC 353 dans le domaine communal et charge le Maire de signer, pour la Commune, l'acte notarié en l'étude de Maître MATHIEU.

j) Autres questions abordées :

- Horaires d'ouverture de la Maison du Tourisme :

A déterminer lors d'une réunion consacrée à l'organisation du travail consécutif au passage aux 35 heures.

- Plaquette touristique du canton de CORPS :

Accord pour une participation de la Commune aux frais d'impression de 1530 €.

- Projet de création d'une chambre funéraire à La Mure :

Avis favorable, la participation des Communes restant à définir.

- Devis feux d'artifices 13/07 (2200 €) et 15/08 (2800 €) :

Accord du Conseil Municipal.

- Exposition 'Le Petit Dauphinois' :

La Commune doit prendre en charge l'assurance du matériel,

dont la valeur est estimée à 15244 €.

- Demande d'utilisation des locaux de la maison AC récemment achetée :

Avis favorable pour un prêt à titre gracieux, l'assurance des locaux étant à la charge du preneur Mr GRIENEISEN Edmond.

✕ ✕ ✕ ✕ ✕ ✕ ✕ ✕



INFOS...INFOS...INFOS...

TRANSPORTS EN BUS



Le service de bus au départ de GRENOBLE à 11h00 est désormais prolongé jusqu'à CORPS (arrivée 12h30).

Il repart ensuite pour GRENOBLE à 12h40 et y arrive à 14h10.

Ces horaires sont valables tous les jours sauf Dimanches et Fêtes.

INFOS...INFOS...INFOS...

INFORMATIONS DÉCHETTERIES

Depuis le 1^{er} Avril 2002, les deux déchetteries situées à La Salle en Beaumont et à Corps sont à la disposition de tous les habitants du Canton .

Elles peuvent recevoir en apport volontaire par les usagers les déchets ménagers qui ne peuvent ni ne doivent être normalement collectés et incinérés :

- encombrants : petits et gros appareils électroménagers, fûts et bidons, matelas, sommiers ...etc...
- gravats et matériaux inertes en petites quantités

CORPS

La déchetterie est ouverte au public :

- le lundi de 14h00 à 16h30
- le jeudi de 9h00 à 12h00
- le samedi de 9h00 à 12h00

LA SALLE EN BEAUMONT

La déchetterie est ouverte au public :

- le mardi de 10h00 à 12h00
- le samedi de 14h00 à 16h30

En l'attente des 'points propres' qui seront prochainement installés dans chaque commune pour le tri sélectif en apport volontaire à 3 composants :

- papiers / journaux
- emballages en mélange
- verre (déjà en place)

Merci aux usagers de bien vouloir faire l'effort d'utiliser au maximum la disponibilité des déchetteries au bénéfice de tous.

RÉUNION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE CORPS DU 27 MARS 2002 :
CONSEIL COMMUNAUTAIRE CONSACRÉ À L'AFFECTATION DES
RÉSULTATS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Monsieur le Président donne lecture du Compte Administratif 2001 qui fait apparaître les résultats suivants :

FONCTIONNEMENT

Résultat excédentaire de fonctionnement de :
2 591 344,48 F

(Documents disponibles auprès de la Communauté de
Communes)

INVESTISSEMENT

Résultat déficitaire d'investissement de :
168 117,40 F

(Documents disponibles auprès de la Communauté de
Communes)

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire approuve les résultats de ce Compte Administratif et décide de l'affectation des résultats suivants :

Section investissement :

Déficit reporté compte 001 :
168 117,40 F
25 629,33 €

Section fonctionnement :

Part affectée à l'investissement compte 1068 :
2 591 344,48 F
395 047,92 €

AFFECTATION DES RÉSULTATS DU BUDGET ANNEXE :

Monsieur le Président donne lecture du Compte Administratif 2001 du Budget Annexe de Délégation de Service Base Nautique - Camping, qui fait apparaître les résultats suivants :

FONCTIONNEMENT

Résultat excédentaire : 49 742,86 F

(Documents disponibles auprès de la Communauté de
Communes)

INVESTISSEMENT

Résultat déficitaire : 773 716,27 F

(Documents disponibles auprès de la Communauté de
Communes)

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire approuve les résultats de ce Compte Administratif et décide de l'affectation des résultats suivants :

Section investissement :

Déficit reporté compte 001 :
773 716,27 F
117 952,28 €

Section fonctionnement :

Part affectée à l'investissement compte 1068 :
49 742,86 F
7 583,25 €

DÉCISION EN MATIÈRE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES :

Les taux d'imposition n'ont pas été modifiés par rapport à l'année 2001.

(Documents disponibles auprès de la Communauté de
Communes)

VOTE DES BUDGETS :

Vote du Budget Principal et du Budget Annexe à l'unanimité.

(Documents disponibles auprès de la Communauté de
Communes)

o o o o o o o o

-PÉDICURE-

*La pédicure sera présente
Salle de la Mairie de CORPS*

Le Jeudi 6 JUIN 2002

*Il est indispensable de vous inscrire
au plus tôt à la Mairie. Merci.*

Mairie 04 76 30 00 31

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2002 À CORPS

1er tour 2002			CORPS		France			1er tour 1995			
D GLUCKSTEIN	1	0,30%	0,47	extrême gauche	10,71%	A LAGUILLER	22	6,25%	e. gauche	6,25%	
O BESANCENOT	12	3,57%	4,25	gauche plurielle	27,08%	R HUE	14	3,98%	gauche plurielle	33,24%	
A LAGUILLER	23	6,85%	5,72			D VOYNET	11	3,13%			
R HUE	11	3,27%	3,37			L JOSPIN	92	26,14%			
JP CHEVENEMENT	15	4,46%	5,33			P DE VILLIERS	8	2,27%	droite	47,16%	
N MAMERE	14	4,17%	5,25			E BALLADUR	81	23,01%			
L JOSPIN	48	14,29%	16,18	J CHIRAC	77	21,88%	divers	0,28%			
C TAUBIRA	3	0,89%	2,32	J CHEMINADE	1	0,28%					
C LEPAGE	6	1,79%	1,88	JM LE PEN	46	13,07%	e. droite	13,07%			
F BAYROU	15	4,46%	6,84	droite	37,20%	INSCRITS		466			
A MADELIN	19	5,65%	3,91			J SAINT JOSSE	21	6,25%	4,23	divers	6,25%
C BOUTIN	4	1,19%	1,19	JM LE PEN	54	16,07%	16,86	extrême droite	18,75%		
J CHIRAC	81	24,11%	19,88	B MEGRET	9	2,68%	2,34				
VOTANTS		344	74,46%			VOTANTS		360	77,25%		
EXPRIMES		336	97,67%			EXPRIMES		352	97,78%		

Au premier tour de 2002, il faut avant tout noter que, contrairement au reste du département de l'Isère qui a placé en tête Le Pen suivi de Jospin et Chirac, Corps a d'abord voté pour Chirac, puis Le Pen et Jospin en troisième position. Le vote corpatus est donc plus comparable à celui des Hautes-Alpes et de la France entière, qu'à celui de notre département.

A Corps, la gauche plurielle a perdu 26 voix par rapport au premier tour de 1995 (plus de 6 points perdus et 22% de son électorat corpatus) en grande partie au bénéfice de l'extrême gauche qui en gagne 14. On peut estimer que 10% des corpatus ayant voté pour la gauche plurielle en 2002 ont cette année voté pour l'extrême droite.

Dans le même temps, la droite classique a perdu 41 voix (presque 10 points et 25% de son électorat) au bénéfice d'abord des chasseurs, mais aussi de l'extrême droite pour 11,5% des électeurs de droite en 1995.

Les grands gagnants de ce premier tour à Corps sont, comme sur la France, l'extrême gauche qui gagne un tiers de ses voix, mais surtout l'extrême droite qui gagne 17 voix avec 19% des électeurs qui se sont exprimés (+ 5% par rapport à 1995). L'abstention est également très importante puisque 118 corpatus (plus d'un quart des inscrits) ne se sont pas déplacés au 1^{er} tour.

Comparés aux résultats nationaux, seuls Jean Saint Josse, Alain Madelin et Bruno Mégret ont un pourcentage plus élevé à Corps que sur l'ensemble du territoire. Enfin, lors de ce premier tour, seuls 64% des électeurs corpatus ont choisi de voter pour des partis dits de gouvernement, contre 80% il y a 7 ans.

Au second tour, l'abstention est en retrait puisque 80% des électeurs corpatus se sont déplacés.

Comme sur l'ensemble du territoire, les votes nuls ou blancs sont très faibles (4%) et Jacques Chirac l'emporte avec 296 voix (83,6%). Jean-Marie Le Pen obtient 16,4% à Corps avec 58 voix. C'est 4 voix de plus qu'au premier tour, mais c'est un peu moins que l'ensemble des voix d'extrême droite. Les abstentionnistes du premier tour se sont donc mobilisés en faveur de Jacques Chirac, tout comme les électeurs de tous les autres candidats.

Il sera intéressant d'analyser les votes des prochaines législatives afin de voir si le vote d'extrême droite est un vote sur un programme (dans le cas où le candidat frontiste aux législatives obtient des scores comparables à ceux de Jean-Marie Le Pen), ou un vote sur une personnalité spécifique.

A suivre donc, les 9 et 16 juin prochains.



Madame Cœur, doyenne de Corps (102 ans), s'est déplacée pour les deux tours. Un bel exemple d'esprit civique !

CES DEUX DERNIERS MOIS À CORPS

PARTAGE DE CARÊME

Au mois de Mars, un petit groupe de paroissiens du relais de l'Obiou s'est retrouvé au village de La Salette pour une soirée de partage.

Les participants étaient venus de Corps, des Côtes de Corps, de Sainte-Luce, de La Salette village, du Sanctuaire Notre Dame de la Salette ; le Père Damien était également présent.

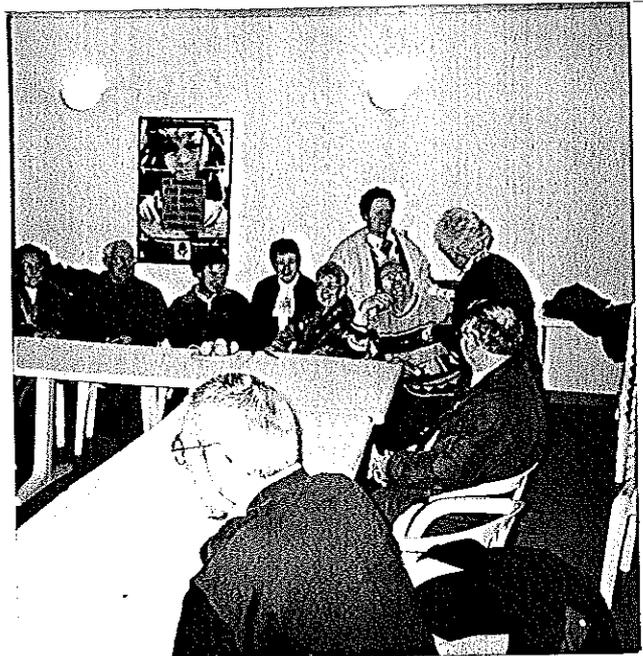
Un petit film sur la paix, à propos d'Israël et de la Palestine, a été projeté en début de soirée. Une discussion très enrichissante a suivi ; des points de vue, des commentaires et des précisions sur les problèmes vécus. Avec malgré tout, l'espoir et l'attente de la paix pour les populations éprouvées.

L'assemblée a ensuite partagé les pommes offertes par Françoise et Jean-François. Puis Henriette a apporté un panier de bugnes, non prévues au programme mais fort appréciées !

Le produit de la collecte sera envoyé à Sœur Alice, missionnaire au Salvador (Amérique Latine), qui avait déjà reçu l'argent récolté pendant le partage de Carême 2001.

Elle a d'ailleurs envoyé une lettre de remerciements que Jean-Jacques a lue pendant la soirée. L'aide apportée par la Paroisse St Pierre-Julien Eymard est très appréciée.

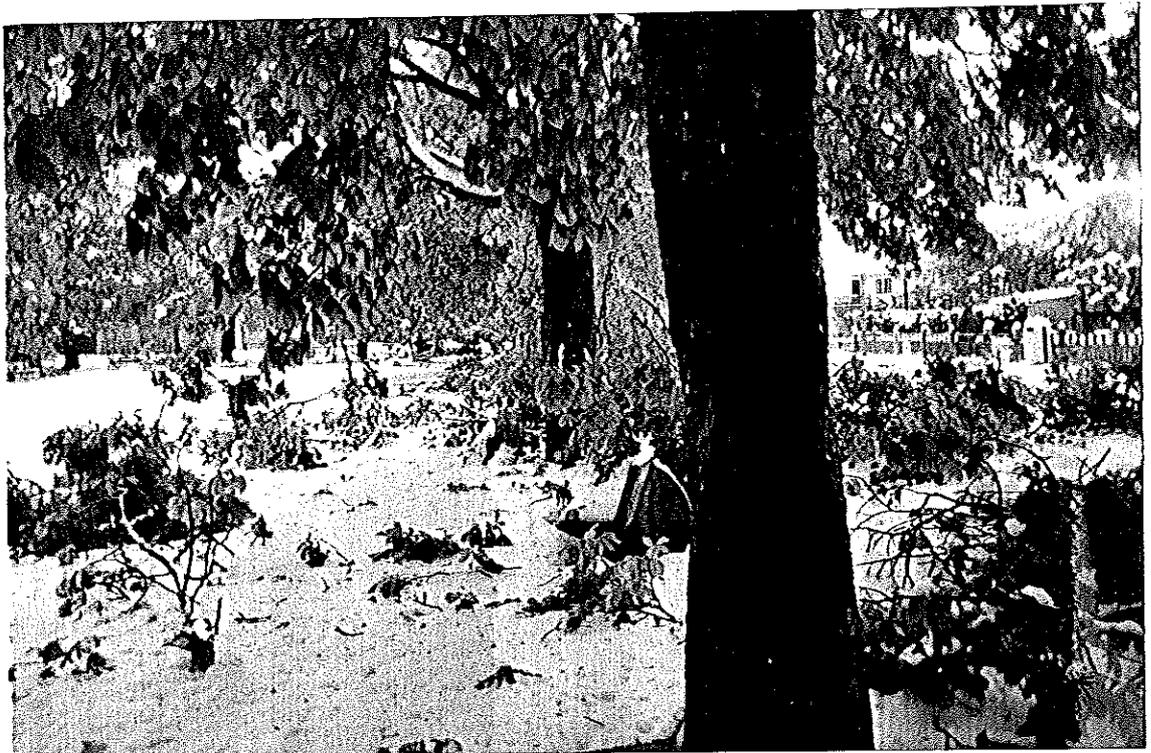
Cette soirée très conviviale, qui a permis de mieux se connaître, s'est achevée sur la promesse de se retrouver, sans doute au mois de Juillet.



UN 1^{ER} MAI ENNEIGÉ !

Nous nous étions habitués à la douceur et au soleil, lorsque, contre toute attente, la neige a recouvert notre village et ses environs pour le 1^{er} Mai, dévastant nombre de fleurs et d'arbres, dont les branches se sont cassées sous le poids de la neige. On n'avait pas vu cela depuis le mois de Mai 1976 ! On a relevé jusqu'à 45 cm à Corps et un cumul sur deux jours de 70 cm à Boustigue !

Le jardin de ville a d'ailleurs beaucoup souffert de ces intempéries, comme on peut le constater sur notre photo ci-dessous.



LES 'PETITES MAINS' DU PETIT CORPATUS À L'HONNEUR

Chaque numéro du PETIT CORPATUS que vous avez entre les mains existe grâce à de nombreux bénévoles qui se réunissent tous les deux mois pour fabriquer le journal.

Une fois les articles tapés, chaque feuille est photocopiée en 250 exemplaires. Les tas de feuilles posés sur une grande table, les PETIT CORPATUS peuvent enfin être assemblés.

Certains tournent autour de la table pour assembler



D'autres s'installent pour agraffer



Le Président Luc Reynier félicite et remercie les bénévoles pour leur travail au sein de l'Association Culture et Loisirs de l'Obiou.

Pour remercier tous ces membres de l'Association Culture et Loisirs de l'Obiou qui donnent de leur temps et de leur énergie pour l'élaboration de votre gazette préférée, Luc Reynier, Président, et son Bureau ont décidé de leur offrir un repas convivial au Nouvel Hôtel le Samedi 13 Avril dernier.

Lors de son discours, il a rappelé le travail considérable fourni par tous, les améliorations apportées au journal, les projets et a rendu hommage aux 'pionniers' qui ont lancé et fait vivre LE PETIT CORPATUS depuis plus de 20 ans. Il a notamment remercié chaleureusement Mme Gisèle Roux qui a été la Présidente de l'Association Culture et Loisirs pendant de longues années.

Chacun a ensuite pu se régaler du menu concocté par Jean-Luc et son équipe et partager un agréable moment dans une ambiance tout aussi joyeuse que lors des après-midi de fabrication du PETIT CORPATUS.

PREMIÈRE SORTIE DE PRINTEMPS POUR LE CLUB

C'est le Mardi 16 Avril que se sont réunis 43 adhérents du Club 'Joyeuses Rencontres' pour la première sortie de l'année, direction Barcelonnette. Au départ à 8H30, il fait froid, mais un beau soleil est prévu pour la journée. Après un premier arrêt à Jausiers vers 10H30, le groupe arrive à destination à midi, où un repas mexicain les attend au restaurant 'Le Poivre d'Âne'.

A 14H30, le Conservateur du Musée commence la visite guidée par un rappel de l'histoire de Barcelonnette. A l'origine, Raymond Béranger, Comte de Barcelone et de Provence, avait fondé à cet endroit en 1231 une bastide, qu'il avait baptisée Barcelone ; elle ne devint 'Barcelonnette' que 5 siècles plus tard. A partir de 1388, Barcelonnette appartient, ainsi que toute la vallée de l'Ubaye, à la Maison de Savoie qui la conserva jusqu'en 1713. A cette date, le Traité d'Utrecht l'attribua à la France en échange d'une partie du Dauphiné qui passait à la Savoie. Dès qu'ils furent français, les habitants de la vallée demandèrent à être rattachés au Parlement de Provence et refusèrent d'être rattachés au Dauphiné. Actuellement, ce secteur fait partie du département des Alpes de Haute-Provence.



Entre 1850 et 1950, 6000 à 7000 habitants de l'Ubaye quittaient leur vallée pour s'établir au Mexique avec l'espoir d'y faire fortune. Peu après leur implantation, les Barcelonnètes voient leur succès se confirmer. A partir du Second Empire, soit 50 ans après leur arrivée, ils possèdent de nombreux magasins où ils vendent au détail des tissus pour les vêtements, linge de corps, linge de maison, un réseau de représentants dans tout le pays et des comptoirs d'achat gros et demi-gros en Europe avec d'importantes ramifications en France et en Grande-Bretagne.

En 1830, un autre groupe achète la Banque de Londres Mexico et Amérique du Sud, qui avait le privilège de l'émission des billets de banque pour tout le Mexique. Cet âge d'or prend fin avec la Révolution Mexicaine et la Première Guerre Mondiale, qui mobilise de nombreux rapatriés. 400 à 500 familles retournent au pays ; certaines avec des fortunes colossales, qui leur permettent de faire construire de luxueuses villas regroupées à l'Est de Barcelonnette que les visiteurs peuvent encore aujourd'hui admirer de l'extérieur.

En 1998, on estime à 60 000 les descendants des Barcelonnètes dispersés sur tout le territoire mexicain. Nombre d'entre eux se sont fondus dans la population autochtone et y ont fait souche. Quelques uns, demeurés Bas-Alpins, partagent leur vie entre le Mexique et la vallée de l'Ubaye.

Paul Raynaud, homme politique français, est né à Barcelonnette. Il fut Président du Conseil en 1940, démissionna et fut remplacé par le Maréchal Pétain. Plus tard interné sous le Gouvernement de Vichy, il fut déporté en Allemagne de 1942 à 1945. Réélu député après la libération, il fut Président de la Commission des Affaires Economiques du Conseil de l'Europe, où il se montra un ardent défenseur de l'unité européenne.

Alexandre Raynaud, son père, construit parmi les premiers une élégante villa (*'La Sapinière'*), aujourd'hui transformée en Musée de la Vallée où chacun a pu admirer certains instruments agricoles d'autrefois qui étaient encore familiers à certains pour avoir été utilisés par leurs parents.

De cette première génération datent encore notamment les villas 'Le Verger' (O.N.F.) ou 'Mireio' (Centre des Impôts). Il y aurait encore beaucoup à raconter sur cette période faste. L'émigration reprendra en 1930, puis ralentira peu à peu. Ceux qui ne sont pas revenus au pays ont fondé une famille au Mexique, où notre langue est couramment parlée.

Malgré le froid et une légère brume, le temps a passé très vite. A 16H30, il faut prendre le chemin du retour, en longeant le Lac de Serre-Ponçon. La route a paru courte, grâce aux chanteurs du jour Clément, André et Louis, et le soleil revenu pour réchauffer l'atmosphère. Une journée très agréable en somme, et qui en appelle de nombreuses autres !

LE CLUB JOYEUSES RENCONTRES EN ITALIE

Début Mai, 18 membres du Club, complétant un car de Dévoluy Voyages, se sont rendus en Ligurie et en Toscane.

Mercredi 8 Mai : Visite de Gênes, très belle ville de 600 000 habitants, sur trois niveaux, avec son port et des palais, églises, jardins. Très étendue. Les gens se déplacent en scooter à cause de la forte déclivité des rues. Surprenant et intéressant.

Jeudi 9 Mai : Sous une pluie battante, les voyageurs embarquent à La Spezia pour une traversée d'une heure en direction de Cinque-Terre. Cinq villages de pêcheurs, entre ciel et mer, paysage sauvage et impressionnant. 7000 km de murs en pierres sèches retiennent la terre pour les cultures, les oliviers et surtout les vignes. Les villages sont classés au patrimoine de l'UNESCO depuis 1997.

On peut parcourir à pied les sentiers qui relient les villages entre eux ; sinon, on les aborde par la mer ou avec le train. L'après-midi, le soleil revenu, chacun a pu admirer le panorama.



Vendredi 10 Mai : Carrare et ses carrières de marbre ; la route grimpe, étroite et sinueuse. Il y a un ballet incessant de camions qui montent et descendent le marbre blanc, parfois avec des blocs énormes. Musée à ciel ouvert avec un guide très intéressant et, bien sûr, magasin de souvenirs (en marbre !)

L'après-midi, Lucques, ville fortifiée avec ses remparts ; le Dôme, église dédiée à St Martin, avec sa façade romane, ses tableaux, son crucifix en bois, le « Volto Santo » ou Sainte Croix, selon la légende sculpté par Nicodème dans un cèdre du Liban. Promenade dans les rues étroites et animées, aux façades de couleurs vives et fenêtres fleuries.

Samedi 11 Mai : le matin, marché à Viareggio, station balnéaire réputée, promenade au bord de mer. L'après-midi, Pise. Très bel ensemble avec la Tour penchée, la basilique, le baptistère et le cimetière. La tour penchée, monument singulier, commencée en 1173, puis abandonnée à cause d'un glissement de terrain qui provoqua son inclinaison. Les travaux reprurent un siècle plus tard. On peut gravir les 294 marches de la Tour, restaurée à partir de 1990 et réouverte au public en 2001. La basilique est également très belle, partout du marbre ! Et beaucoup de visiteurs profitent des pelouses, du soleil, et de nombreux vendeurs de bibeloterie.

Dimanche 12 Mai : Sur le chemin du retour, arrêt à Rapallo ; balade en bateau jusqu'à Portofino ou visite de la ville avec sa promenade ombragée de palmiers.

Repas, puis retour à Corps dans une ambiance sympathique, avec des chansons et des rires et la promesse d'autres voyages en commun.

Nous vous rappelons que le Club Joyeuses Rencontres se réunit tous les mardis à partir de 14H00, Salle de la Mairie.

LA FOIRE AUX LIVRES ET CARTES POSTALES ANCIENNES BROCANTE / VIDE-GRENIER

C'est à présent un rendez-vous incontournable du week-end de Pentecôte : la 6^{ème} édition de la Foire aux Livres et Cartes Postales Anciennes de Corps s'est tenue les 18 et 19 Mai derniers.

Comme en 2001, pour des raisons de place, elle a eu lieu à la Salle des Fêtes, agrémentée d'un chapiteau de 400 m² placé devant la salle. De nombreux libraires et bouquinistes, fidèles de la manifestation depuis plusieurs années, se sont installés dès le samedi matin. Quant aux premiers professionnels installés à Corps dans le cadre du Village du Livre, ils s'étaient regroupés pour proposer un stand commun. Après quelques heures de mise en place, la 6^{ème} Foire aux Livres était prête à accueillir le public venu nombreux dès l'ouverture.

Au cours du week-end, la manifestation a connu des records d'affluence : les passionnés de lecture s'étaient déplacés en nombre, notamment pour assister à la remise du Prix Obiou 2002 au meilleur roman du terroir, le Dimanche 19 Mai. Ce prix littéraire fêtait pour l'occasion ses 3 années d'existence. Le partenaire habituel de ce prix n'ayant exceptionnellement pas pu participer cette année, l'Association de Développement Touristique (A.D.T.), organisatrice de la Foire aux Livres, a offert les 1000 euros de dotation au gagnant. Ainsi ce prix, qui commence à être connu des éditeurs, n'a pas été abandonné, serait-ce pour une année.

Le Comité de Lecture, composé d'une quinzaine de personnes du Canton de Corps, s'est réuni tous les mois pour lire et débattre des ouvrages envoyés par des maisons d'édition de la France entière. En compétition cette année, 23 livres très différents par leur style, leur sujet, leurs qualités ... Le choix des membres du Comité de Lecture s'est porté sur un roman dont l'intrigue et le style recelaient une grande originalité par rapport aux autres ouvrages présentés.

Ainsi, le jury était présent lorsque Gérard Cardin, Maire de Corps, a remis le Prix Obiou 2002 à la lauréate Adeline YZAC pour son roman 'Le Dernier de la Lune' paru aux Éditions du Rouergue. Le public a ensuite pu discuter avec l'auteur, linguiste de formation et passionnée de mots, qui dédicait, en plus du Prix Obiou, ses autres romans.

Gérard Cardin remet le chèque dessiné par Fabiola Couhin à Adeline YZAC



La lauréate entourée du Comité de Lecture

Le week-end s'est achevé par la désormais traditionnelle brocante/vidé-grenier du Lundi de Pentecôte. Le soleil était de la partie et les nombreux exposants ont permis aux non moins nombreux visiteurs de trouver leur bonheur. Une bonne ambiance pour ce joyeux bric à brac qui, rappelons-le, sera renouvelé fin Septembre.

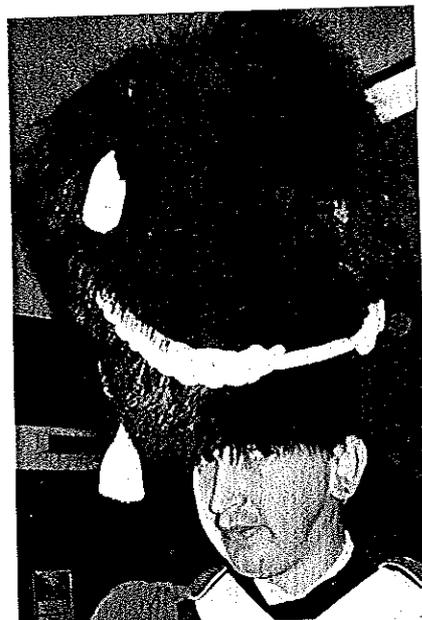
LES 1ères JOURNÉES NAPOLÉONIENNES

Week-end de Pentecôte

A l'initiative de Mr Jacques L'Azou, bouquiniste à Corps et spécialisé dans les ouvrages concernant Napoléon, se sont tenues les 1ères Journées Napoléoniennes à Corps pendant le week-end de Pentecôte.

Une cinquantaine de reconstituteurs avaient répondu à son invitation et ont animé non seulement le village, mais également une bonne partie de la Route Napoléon en Sud-Isère.

Ainsi, Samedi 18 Mai, les troupes ont effectué une prise d'armes au Château de Vizille, avant de se rendre à la Prairie de la Rencontre à Laffrey pour un salut à l'Empereur. Dans l'après-midi, leur grande parade dans les rues de La Mure a connu un gros succès. A leur retour à Corps, Mr Alain Pigeard, historien spécialiste de cette période, a donné une intéressante conférence sur la vie des armées sous l'Empire.



Les troupes se sont ensuite retrouvées pour le bivouac au Camping La Rouillère. Ces passionnés, originaires de toute la France et même pour certains de pays européens, poussent la reconstitution jusqu'aux moindres détails. Non seulement les uniformes, casques et armes sont rigoureusement fidèles aux originaux, mais les tentes mêmes du bivouac sont aussi rudimentaires que sous l'Empire : une simple toile, tenue par des bouts de bois, le 'lit' étant fait de paille. Cependant, l'ambiance est chaleureuse et joyeuse, chants et bons mots agrémentant les soirées.



La Flamme Impériale de Fréjus/St Raphaël au bivouac

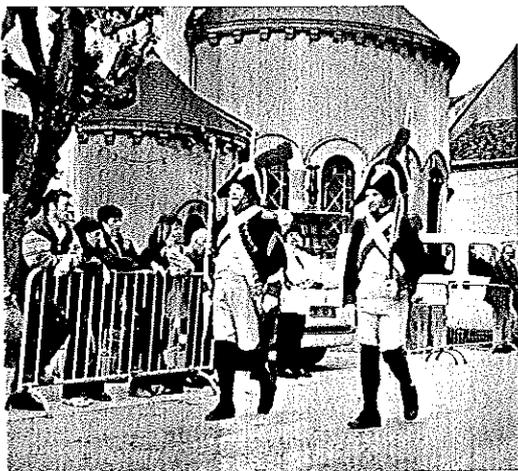


La Flamme Impériale de Fréjus/St Raphaël venue jouer pour les organisateurs de la Foire aux Livres



*Les Cavaliers se restaurent à la
Fin d'une longue journée*

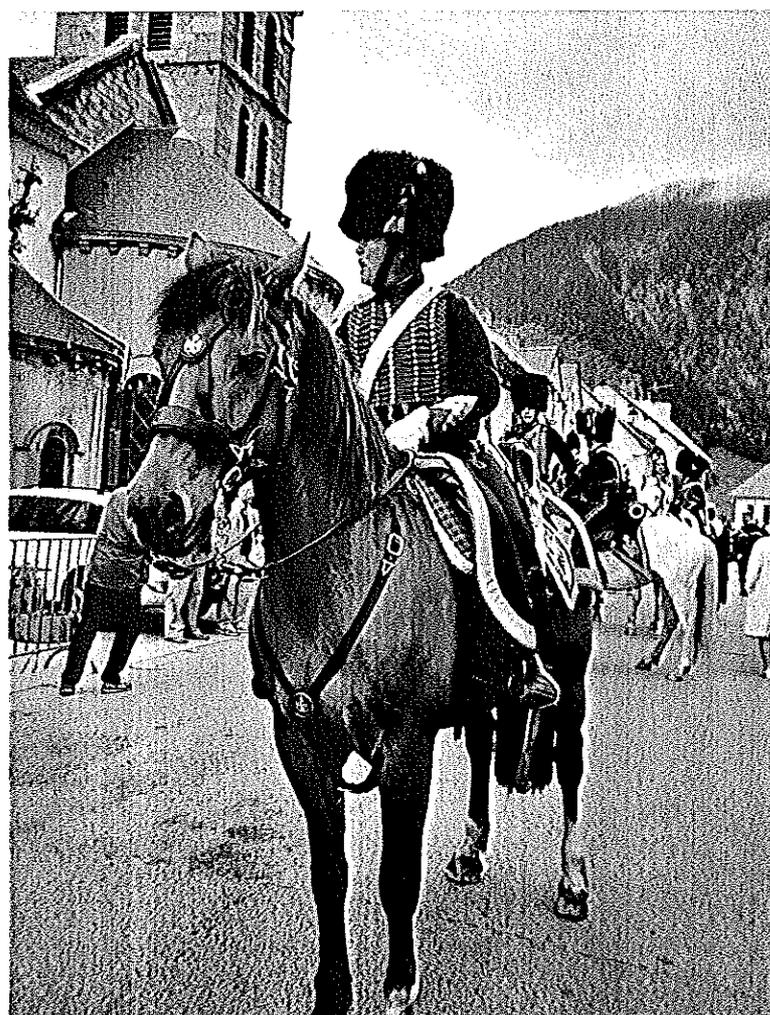
Dimanche 19 Mai, vers 11H30, débutait le défilé des troupes dans les rues de Corps.

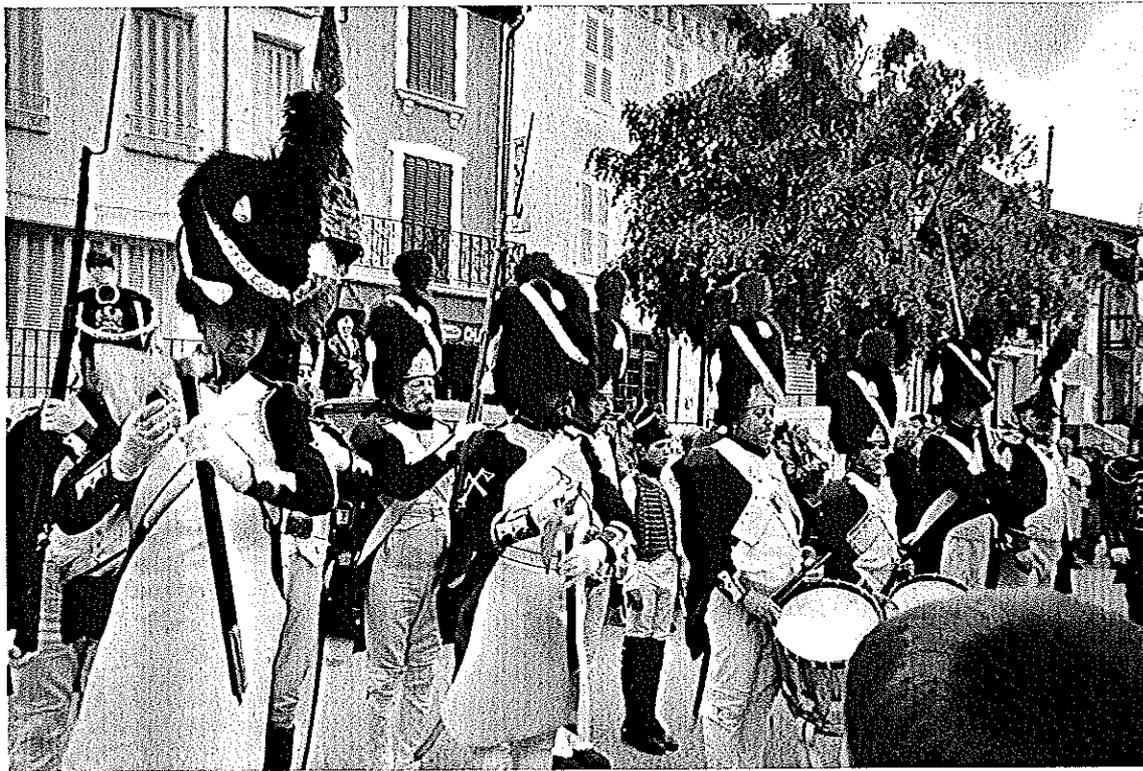


Une grande foule était venue admirer les magnifiques uniformes et la prestance des cavaliers, écouter la 'fanfare' ... Quelques stands étaient installés Rue des Fossés où l'on pouvait voir des instruments chirurgicaux de l'époque, avec quelques gravures explicatives (et fort explicites !) présentées par le Service de Santé des Armées (reconstituteurs venus de Corse), ainsi que des ouvrages traitant du sujet napoléonien, des figurines ...



Pendant le défilé, Rue des Fossés





Un défilé haut en couleurs et très apprécié

Dans l'après-midi, les troupes se sont dirigées vers la Foire aux Livres, où tambours et fifres ont joué sous le chapiteau au moment de la remise du Prix Obiou. Puis, après reformation, les reconstituteurs ont rejoint le Jardin de Ville où ils ont effectué des démonstrations de tirs. Ils ont enfin repris le chemin du bivouac, ravis de l'accueil qui leur a été réservé à Corps.

Cette manifestation, qui a drainé un très nombreux public, devrait être reconduite en 2003. Saluons le dévouement des organisateurs, en particulier Mme L'Azou, pour la réussite de cette première édition des Journées Napoléoniennes.

ANNONCES...INFOS...ANNONCES...INFOS...ANNONCES...INFOS

CLUB JOYEUSES RENCONTRES

Mardi 18 Juin

Un concours de pétanque à Corps
Repas au restaurant 'Les Chenets'
Inscriptions au club ou au 04 76 30 06 62

Dimanche 30 Juin

Un après-midi dansant
nouvelle Salle de la Mairie à Corps
avec le groupe 'Les Matins Bleus'
et Louis, ex-trompettiste de Gilbert Bécaud.

Venez nombreux !

KERMESSE DE L'ÉCOLE DE CORPS

DIMANCHE 16 JUIN

Tirage de la tombola
A gagner : table pique-nique, barbecue, relax,
gaufrier, bouilloire électrique, vaisselle, et de
nombreux autres lots.

*Les billets de tombola sont en vente à
l'école maternelle de Corps*

FÊTE NATIONALE À CORPS

SAMEDI 13 JUILLET

Feu d'artifices
vers 22H30 - Parking Prayer

Bal gratuit
Après le feu d'artifices - Salle des Fêtes
Animation musicale tous publics
Buvette

BAL DES POMPIERS

SAMEDI 27 JUILLET

Salle des Fêtes de Corps

2^{ème} SALON DE L'ARTISANAT

BEAUFIN

DU 8 AU 14 JUILLET

Renseignements auprès de Mme POLI (Beaufin)

LES NUITS MUSICALES DE CORPS

13^{ème} édition

Concerts à 21 heures à l'église de Corps
Entrée 13 €

SAMEDI 20 JUILLET

Le Trio Romantica (Lyon)

SAMEDI 27 JUILLET

Duo Saxophone et Orgue

SAMEDI 3 AOÛT

Francis Got (baryton)
Pierre Garnier (accordéon)
Folklore russe/Liturgie orthodoxe

SAMEDI 10 AOÛT

Récital de piano avec Hastumi Takato

SAMEDI 17 AOÛT

Trio violon/violoncelle/piano

*Pour plus de renseignements, adressez-vous à la
Maison du Tourisme au
04 76 30 03 85*

EXPOSITION

D'AFFICHES PUBLICITAIRES

Nouvelle Salle de la Mairie

Du 15 au 19 JUILLET

SALON DES ARTS

Association ART TISSE À CORPS

EXPOSITION

PEINTURE, SCULPTURE,
PHOTOGRAPHIE

Nouvelle Salle de la Mairie

Du 22 JUILLET au 4 AOÛT

MAISON DU PATRIMOINE

DE PELLAFOL

Tout l'été, exposition temporaire sur les
orchidées et papillons de montagne

Renseignements : 04 76 30 02 47

VIA FERRATA DU SAUTET : DES TUNNELS AU GRAND FRISSON

La via ferrata du Sautet est un itinéraire de canyon, aérien et varié.

Venues d'Italie, où elles furent inventées durant la dernière guerre pour permettre le déplacement des troupes au travers des Dolomites, ces « randonnées du vertige » ont depuis quelques années fait leur apparition dans les Alpes françaises.



Un soir, quelques amis habitués des parois abordèrent le sujet, les plaisanteries allèrent bon train sur ces pauvres randonneurs qui s'amusent à se faire peur sur quelques vires un peu 'gazeuses'. Ils se laissèrent néanmoins tenter par une première expérience, en guise de journée de repos.

Quand, au bout du parking, apparut la gorge du Drac vue du haut, avec le petit filet d'eau 120 mètres plus bas, on put lire sur les visages une certaine interrogation sur le cheminement de la 'randonnée' dans cette gorge vertigineuse ... Mais les histoires de touristes en perdition entre deux barreaux d'échelle racontées par l'un des participants fit renaître les sourires.

Quelques minutes de marche, et nous attaquons la descente vers les tunnels. Premier câble et premier barreau que, crânement, certains s'amusent à shunter. La progression est facile et la médiance bat son plein.

Le départ est rapidement avalé. Mais, alors que nous débouchons au bout de l'arête après les tunnels, un rapide coup d'œil sur la suite coupe vite court aux moqueries ... On commence par se retourner, les fesses dans le vide ; le gaz commence à imposer sa présence avec, 80 mètres plus bas, un magnifique canyon d'eau verte.

Cette descente vers le point bas de la randonnée fait définitivement taire les railleurs, et l'on se surprend à serrer les barreaux un peu fort. Heureusement, la fin de la première boucle permet de se requinquer avant de traverser la passerelle. Beaucoup n'osent pas traverser, ça bouge et l'on n'a plus de repère, personne ne reste insensible à cette épreuve.

C'est la clef de la deuxième boucle.

La fin de l'itinéraire est plus verticale et le cheminement se fait en traversée ; c'est un vrai baptême du vide pour certains. On s'approche de la deuxième passerelle, moins impressionnante, et après celle-ci le passage suivant est carrément déversant !

Heureusement, c'est la vraie dernière difficulté ; maintenant on peut admirer le Barrage et le Pont du Sautet sous un angle inhabituel. Quelques barreaux pour sortir à gauche du pont et tout le monde se retrouve sur le bitume.

« C'était pas si difficile », « Impressionnant », « C'est trop délire ! » : autant de petites phrases plus ou moins de mauvaise foi, qui montrent en tout cas que l'expérience n'a laissé personne indifférent.

Désormais, aucun ne parlerait plus de la même manière de ces chemins du vide qui, avec les précautions d'usage mais sans réclamer un réel bagage technique (si ce n'est un cœur bien accroché !), permettent de découvrir la troisième dimension, celle de la verticale.

VIA FERRATA DU SAUTET : SUIVEZ LE GUIDE !

Pour tous ceux qui n'ont pas encore eu la chance de parcourir la Via Ferrata du Sautet, voici une petite visite pas à pas. Suivez le guide !



1

Photo 1 : On quitte le sentier des Tunnels, un petit chemin terreux et glissant nous oblige à prendre le câble par la main. On y est. Il faut se retourner et commencer la désescalade de 80 mètres jusqu'au fond de la gorge ; « il y a du gaz ! ».

Sur la photo de la couverture, on devine le cheminement au fond de la gorge ; l'ambiance est extraordinaire. L'eau est verte dans le canyon, le bruit du ruissellement nous accompagne.

Photo 2 : Il faut remonter par un système de dièdres et de traversées très bien équipés. Lorsqu'on se retourne, on éprouve une très belle sensation : le vide se creuse à chaque barreau escaladé.



2



3

Photo 3 : La petite boucle est terminée ; le passeport pour la suite, c'est la traversée de la grande passerelle : 40 mètres qui bougent et 80 mètres de vide.

Sensation incomparable ; pour vous habituer, arrêtez-vous au milieu et regardez !

Photo 4 : Les marches du vide. Lors des traversées, de retour vers le barrage, beaucoup de marches ressemblent à celle-là. Sous vos pieds, il n'y a que le vide et l'eau dans le fond. Avec cette vision, on est bien dans le ton de la Via Ferrata du Sautet : de l'escalade et de l'eau, cette eau que l'on voit et que l'on entend tout le long.



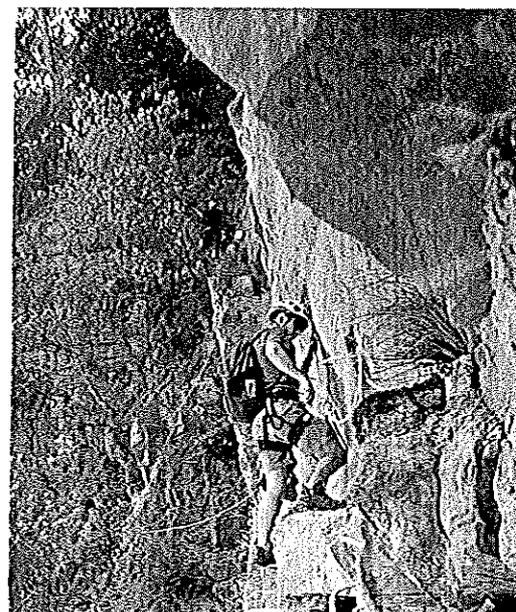
4



5

Photo 5 : Plus on approche du barrage, plus les traces des travaux du Sautet nous accompagnent. On abandonne la nature pour le monde industriel, une promenade sur des murs bétonnés. C'est dans cet endroit que l'on découvre le barrage et le pont du Sautet vu de dessous (voir photo de la couverture).

Photo 6 : Avant la remontée sous le pont près du barrage et après la deuxième passerelle, une traversée déversante (les bras sont sollicités) reste le dernier morceau de choix à négocier sans trembler de cette promenade du vertige.



6

INTERVIEW : STÉPHANE LAURENCEAU

Mi-Mai, ouverture de la Via Ferrata du Sautet. Outil touristique incomparable dans l'environnement du Lac du Sautet, avec celle des Étroits dans le Dévoluy.

Cet aménagement était inscrit et a été réalisé dans le cadre de l'aménagement global du Lac du Sautet. Le SIVOM, transformé depuis en Communauté de Communes, en était le maître d'ouvrage ; mais l'avant-projet avait été réalisé par Stéphane LAURENCEAU, alors emploi-jeune à la Commune de CORPS et actuellement guide de haute montagne.

Retour sur les origines du projet de 'cette belle réalisation' avec une interview de Stéphane LAURENCEAU qui a imaginé la Via Ferrata du Sautet.

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

LE PETIT CORPATUS : Dans quelles circonstances es-tu venu travailler à la Mairie de CORPS ?

STÉPHANE LAURENCEAU : A la création des emplois-jeunes, la Mairie de CORPS a décidé de donner un coup de main aux jeunes bacheliers de la Commune qui n'avaient pas de formation professionnelle. J'ai sauté sur l'occasion, afin de préparer le concours d'aspirant-guide. C'est dans la philosophie des emplois-jeunes de se préparer à la vie professionnelle et de développer son projet.

P.C. : Quelle a été ta mission pendant ces trois années ?

S.L. : J'ai surtout fait de l'encadrement à l'école, de la gym, du ski ...etc... Quelques coups de main au club de foot et, avec le Kuklos, de l'encadrement en escalade. J'ai ainsi pu participer au développement de projets comme « Montagne au Corps » et le « Raid Souloise ». J'ai aussi effectué des travaux pour la Mairie tels que le débroussaillage de chemins. Cet ensemble de travaux allait bien avec mon projet final et, avec mon tuteur Luc Reynier, nous avons décidé d'imaginer un projet phare qui mette en relief mon travail d'emploi-jeune.

P.C. : Quel projet phare ?

S.L. : Plusieurs pistes au départ : une école d'escalade près de la grotte à côté du Pic Grillon (au-dessus de Monestier d'Ambel) ; un parcours nature autour de CORPS dans la forêt ; une via ferrata pour doubler celle du Dévoluy afin de rendre plus attractif le déplacement des touristes (2 via ferrata plutôt qu'une seule). Les sites prévus : soit à gauche des Gillardes sur la Commune de Monestier d'Ambel, soit dans les Gorges du Drac après le Barrage du Sautet, soit au-dessus de Corps en passant par les rochers sous l'antenne télé et en traversant sur le Cliché.

P.C. : Quel choix ?

S.L. : En ce qui concerne le projet sur le territoire de la Commune de Monestier d'Ambel (le plus beau site de la région), deux problèmes : d'abord l'accès du public sur une route forestière, ensuite la présence du territoire de chasse !!! Au-dessus de Corps, le parcours était très beau au niveau du panorama, mais manquait de difficultés techniques. Dans les Gorges du Drac, on savait que seul EDF pouvait faire démarrer le projet.

P.C. : Alors ce choix ?

S.L. : Après une discussion brève avec Mr Robert Gros, Directeur du site du Sautet, on a senti une volonté et peut-être un intérêt de développer ce projet. Mon travail allait ensuite consister à partir de ce moment à élaborer un avant-projet de la via ferrata du Sautet, de le soumettre aux différents protagonistes et de les convaincre. De plus, dans le même temps, l'aménagement des rives du Lac a vu le jour avec le SIVOM (transformé depuis en Communauté de Communes NDLR) ; l'opportunité d'avoir un financement était réelle.

P.C. : Ensuite ?

S.L. : Au travail sur l'avant-projet. Etude du cheminement avec plusieurs possibilités, des photos, des tracés. Un devis imaginé avec celui de la via ferrata du Dévoluy. Ensuite, une réunion de présentation à EDF au Sautet avec quelques problèmes évoqués : le tracé hors eau en cas d'ouverture des vannes au fond de la gorge et des vannes de crue (avec l'accord de la Préfecture), les zones d'éboulement à l'aplomb de la 2^{ème} passerelle par exemple ... etc... Mon étude préalable faisait partir les promeneurs du barrage pour arriver au départ actuel. Pour d'évidentes raisons de sécurité et de mise en jambe, le départ du projet final a été situé sur le parking rive droite. Enfin, l'accord de principe ayant été adopté par tous les partenaires et le financement rendu possible dans le cadre de l'aménagement du Lac du Sautet, les différents protagonistes se sont mis au travail pour livrer en 2001 cet important outil touristique.

P.C. : Quel est ton sentiment après cette réalisation ?

S.L. : C'est très agréable, dans le cadre du travail, de pouvoir imaginer un projet de cette envergure (environ 700 000 F), de travailler, de transmettre et de le voir se réaliser très rapidement. C'est une belle satisfaction.

P.C. : Et maintenant, que fais-tu ?

S.L. : A la suite de mon passage à la Mairie, j'ai réussi le concours d'aspirant-guide et le monitorat de ski. Je travaille l'hiver à l'Alpe d'Huez et l'été comme guide à la compagnie basée à La Mure ; évidemment sur toutes les montagnes et aussi à la Via Ferrata du Sautet ! Je suis toujours au Kuklos et je participe aux Rencontres « Montagne au Corps » et d'autres manifestations comme le Raid Souloise.

P.C. : Merci, Steph' !!



Stéphane Laurenceau dans la Via Ferrata



LES ACTIVITÉS DU KUKLOS CLUB DE MONTAGNE DE CORPS

Nous vous rappelons que le Kuklos, Club de Montagne de Corps, vous propose contre une adhésion :

- Prêt de matériel de montagne (cordes, piolets ...etc...) sur réservation à l'avance
- Accompagnement en randonnées organisées en été

L'accompagnateur du club, François Mei, établit un programme de randonnées de tous niveaux pour chaque semaine de Juillet et Août, disponible à la Maison du Tourisme de Corps. C'est à l'accueil que les personnes intéressées trouveront toutes les informations utiles et pourront s'inscrire.

Chaque année, vous pouvez découvrir des sites aussi divers que le Lac du Lauzon (Valgaudemar) ou le sommet de l'Obiou.

Les tarifs sont modiques :

- Carte d'adhésion Kuklos : 11 € (donne droit à un prêt de matériel)
- Randonnée accompagnée : 1^{ère} sortie : 16 € (adulte) ou 14 € (enfant) carte Kuklos incluse
2^{ème} sortie : 7 € (adulte) ou 5 € (enfant)
- Sortie Haute-Montagne : 11 € (carte Kuklos) + 12 € (adulte) ou 9 € (enfant) pour la sortie

Le transport de Corps au lieu de départ de la randonnée en petit car communal est compris dans les tarifs des sorties.

Le Kuklos organise également les 'Rencontres Montagne au Corps' depuis plusieurs années (dates non communiquées pour l'été 2002) ; et le Raid Souloise (Samedi 7 Septembre 2002) en partenariat avec l'A.D.T.

RAID SOULOISE 2002

Le RAID SOULOISE est un raid aventure dans lequel se mêle un cocktail d'activités sportives (VTT, Via Ferrata, Canoë, Course à pied, Épreuve surprise), qui permet de découvrir un patrimoine naturel mais aussi culturel.

Le Raid Souloise 2002 se déroulera sur une journée, le Samedi 7 Septembre, et fera découvrir aux participants le Sud-Isère et, plus particulièrement, la région de CORPS, PELLAFOL et le LAC DU SAUTET. Il se compose de 6 parties : VTT Orientation 1 ; Via Ferrata ; VTT Orientation 2 ; Canoë ; Course à pied ; Épreuve surprise.

Durant ces épreuves, les concurrents pro ou amateurs par équipes de 2 (Hommes ou Femmes ou Mixte) trouveront le bonheur ou la souffrance chacun à son rythme.

Il s'agit d'un parcours surprenant, exigeant, mais avant tout sublime (via ferrata, canoë) dont les mots-clés seront : SENSATIONS, PLAISIR, DÉCOUVERTE, SOLIDARITÉ, SPORTIVITÉ.

DESCRIPTIF DU RAID

- VTT 1 : Belle traversée du plateau de CORPS.
- VIA FERRATA DU LAC DU SAUTET : 'Le Grand Frisson' ; dénivelée 160 mètres ; 100 mètres au-dessus du Drac ; 2 passerelles de 40 mètres.
- VTT 2 : sur les pentes du Jénabran, de la Forêt du Sappey et des Gillardes (Massif de l'Obiou).
- CANOË : les Gorges de la Souloise.
- UNE PETITE COURSE À PIED EN CÔTE : pour montrer qu'il en reste encore sous la semelle !
- TRAVERSÉE DU VILLAGE DE CORPS ET ÉPREUVE SURPRISE.

QUELQUES CHIFFRES

- Départ et arrivée : altitude 835 m
- Point le plus haut : 1200 m
- Point le plus bas : 790 m
- Distances approximatives :
 - VTT : 30 km
 - Canoë : 5 km
 - Course à pied : 2 km
 - Via Ferrata : 1,4 km

Au total, 6 heures d'efforts. Bon courage à tous les participants !!

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Le RAID SOULOISE est organisé par le KUKLOS et l'A.D.T. Pour tous renseignements et inscriptions, un seul contact :

A.D.T.
Mlle Valérie CHALLON
Maison du Tourisme
38970 CORPS
Tél./Fax : 04 76 30 04 57

PATRIMOINE : HISTOIRE DE CORPS

Des origines au XIX^{ème} siècle

D'après « Notes sur l'Histoire de CORPS »

de Henri Durand (1911)

PRÉAMBULE

L'histoire de Corps au 20^{ème} siècle est plutôt bien connue de tous les habitants. Cette histoire, bien que riche, est souvent tragique : la montée des eaux du Lac du Sautet (mal vécue dans la plupart des cas à l'époque), la tragédie de l'Obiou, le naufrage de la navette sur le lac...

Par contre, l'origine de Corps et son histoire jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle est méconnue : la tradition orale est plus difficile à appliquer pour des actes si anciens. Un livre écrit en 1911 par l'instituteur de l'époque, Monsieur DURAND, relate cette histoire que nous allons découvrir pendant plusieurs numéros du Petit Corpatus. La préface de ce livre est écrite par Adrien GUEYDAN, alors avocat à Tunis. Voyez comme il parle de notre village : « Si ce pays a été depuis longtemps habité et colonisé, c'est qu'il ne pouvait en être autrement, à cause de sa position vraiment unique dans un cirque de grandioses sommets [...] Quel canton voisin peut se vanter d'avoir un air plus pur et une vue plus belle ? ».

Un siècle plus tard, ne parlons nous pas toujours de Corps avec la même vigueur ? Depuis, pourtant, les problèmes de Corps ne se sont pas tous arrangés. Voici pour preuve, un autre extrait de cette préface :

« A cause de la difficulté des communications, notre bourg a conservé pendant longtemps sa vie propre, ses coutumes, son langage [...], sa cuisine spéciale [...]. Je puis affirmer qu'il est peu de campagnes où les ménagères s'ingénient si heureusement à flatter le palais de leurs hôtes [...]. Ce demi-isolement va cesser par la construction si longtemps retardée de la voie ferrée. Sera-ce un bien, sera-ce un mal ? [...] Oui sans doute, au point de vue matériel ce sera un immense progrès. La facilité des communications amènera de plus nombreux pèlerins à la Salette et de plus nombreux touristes dans le canton [...] Au total, le propriétaire et le cultivateur y gagneront. » Plus loin dans l'ouvrage, l'auteur enfonce le clou : « La difficulté d'exploitation des terres est la cause pour laquelle un grand nombre de jeunes gens s'expatrient et vont dans les villes [...] Il faut espérer que la voie ferrée [...] ouvrira de nouveaux débouchés et notre jeunesse restera attachée à la terre qu'elle aime et qui lui donnera avec un peu d'initiative, une vie large et assurée. »

Au 21^{ème} siècle, on ne peut que constater que Corps est toujours enclavé, le train a disparu et n'a pas été remplacé. Nous verrons dans les décennies qui viennent si un changement visible aura lieu !

L'auteur de la préface, Monsieur Gueydan, a publié et distribué à l'époque gratuitement l'ouvrage de Monsieur Durand. Il concluait sa préface en ces termes : « Lisez son ouvrage, conservez le précieusement pour vos enfants, et la meilleure récompense de son auteur sera dans la perpétuation de son nom qui signifie honneur, probité, travail ». C'est ce que nous faisons aujourd'hui dans le Petit Corpatus un siècle plus tard. Plusieurs générations auront ainsi profité du travail des deux hommes.

* * * * *

INTRODUCTION

Corps repose sur un terrain représenté par d'épaisses assises de calcaires. Ces roches sont parfois compactes, parfois schisteuses, feuilletées et plissées (montagne des Ravioles). Leur coloration est noirâtre et la teinte est surtout foncée pour les calcaires massifs de la base. A Corps, le lias supérieur est caractérisé par une couche remplie d'ammonites. Les couches s'inclinent en général vers le Drac.

A la fin de l'époque tertiaire, à l'époque des grandes glaciations, le Drac a usé, érodé les terrains relativement tendres du lias qui remplissait toute la vallée. Peu à peu, grâce aux matériaux alpins qu'il transportait, il a comblé ce lit avec des blocs erratiques, des argiles glaciaires, des galets et des sables, et c'est alors que le nouveau Drac, beaucoup moins intense et important a creusé dans ces alluvions anciennes son lit actuel.

PÉRIODE PRÉHISTORIQUE

Aucune preuve n'indique la présence de l'homme préhistorique dans notre région. Certains pensent que ce n'est qu'après le retrait des grands glaciers quaternaires que l'homme a pu pénétrer dans nos régions montagneuses du Dauphiné. Le rennes y vivait alors, mais disparu rapidement.

Le pays fut habité peut être par la tribu des Tricoriens. Certains historiens pensent que la voie qui traverse Corps est très ancienne. Peut être que certains membres d'une armée gauloise s'y fixèrent.

En tout cas, le plateau de Corps était envahi par les forêts. Les Romains ne changèrent pas l'emplacement de la piste qui traversait cette forêt pour établir la route reliant Chorges à Grenoble. Cette route entraîna le déboisement complet de la montagne. Certains pensent qu'Annibal a suivi cette route avec son armée, bien que cette hypothèse soit peu vraisemblable.

CONQUÊTE ROMAINE

Les Romains ont laissé des preuves indéniables de leur séjour à Corps et dans les environs. De Corps, une route se dirigeant vers Mens (Mansio Station) quittait la voie de Chorges à Grenoble, passait vers la Fontaine Neuve et descendait sur Saint Brême, franchissait le Drac, grimpait la falaise opposée pour aller vers Mens, La Croix Haute, Die.

Il est quasi certain que Corps doit son nom aux conquérants : *Campus Corvi* (Camp du corbeau). Le lieu dut plaire car facile à fortifier puisque situé entre deux ravins profonds. Le climat y est sain, l'horizon vaste. A côté du camp, un village dut s'édifier. De nombreuses pièces de monnaie romaine ont été trouvées à Corps, comme à Aspres. Mais il ne reste aucune trace de construction, rien qui puisse indiquer l'emplacement de la station romaine. Les Invasions, particulièrement les invasions sarrasines, feront disparaître toute trace de civilisation.

INVASION SARRASINE

Elle se produisit vers 890 et fut marquée par des pillages et le massacre d'une partie de la population de notre canton. Retranchés en Provence, les Sarrasins occupèrent diverses positions dans nos campagnes. Ils étaient alliés aux seigneurs provençaux qui détestaient les hommes du nord. Ils se

maintinrent longtemps dans le Dévoluy. La Posterle aurait été un de leurs postes de surveillance. Certains vivaient peut être dans une caverne au pied des escarpements de l'Obiou.

Les Sarrasins restèrent dans notre région pendant 85 ans, jusqu'en 975. Une troupe d'Anglais fut écrasée dans les gorges des Alpes par des pierres que faisaient rouler les Sarrasins. En 923, beaucoup d'Anglais furent égorgés. En 939, une caravane qui se rendait à Rome fut entièrement détruite par les Sarrasins dont la domination devint complète en 951. Ils firent payer un tribut aux gens de la montagne et la région fut dépeuplée.

Vers 956, ils furent refoulés peu à peu par l'empereur Othon. On dit que l'évêque de Grenoble lui-même aurait chassé les Sarrasins de son Diocèse qu'il aurait possédé ensuite comme une terre indépendante. Puis il aurait distribué les terres aux guerriers germains qui l'avaient aidé dans sa lutte contre les envahisseurs.

C'est de cette époque que date la sépulture d'un soldat trouvée en 1885 à Aspres les Corps. Dans un tas de cailloux fut trouvé le squelette d'un homme dans la force de l'âge, avec toutes ses dents et dont les bras étaient croisés sur la poitrine (ce qui indique qu'il était chrétien). Sur ses bras était posée une courte et large épée de 78 cm de long. Entre la tête et le bassin furent découverts neuf petits disques en argent percés d'un trou et ayant servi de boutons. Ces boutons étaient en fait des monnaies carolingiennes, frappées vers 920. Ce soldat dut périr dans un combat contre les brigands sarrasins.

Toute trace de civilisation dut périr, ainsi que la bourgade de Corps (à supposer qu'elle existât à cette époque). La Féodalité va réparer les ruines causées par les invasions. Les biens des églises confisqués par Charles Martel qui les distribua à ses guerriers, furent rendus à leurs propriétaires d'origine. Le patrice Abbon, possesseur de tout le Trièves, fit don en 739 de Corps et de Monestier d'Ambel à l'Abbaye de Novalèse.

Des religieux de l'ordre de Saint Benoît fondèrent à Corps un prieuré qui relevait d'une abbaye de Marseille. Les premières populations se fixèrent certainement à Saint Brême avant Corps puisque situé sur l'axe allant à Lus la Croix Haute. Le prieuré de Corps s'établit sur la grande voie de Chorges à Grenoble. Les moines défrichèrent les bois, et des huttes furent sans doute construites autour de prieuré. A l'époque, on construisait des églises dans chaque centre important pour éviter que la population ne revienne aux anciennes croyances. Le prieur de Corps exerçait un droit de patronage sur les curés d'Ambel, Beaufin, St Brême, St Julien, La Salette et Aspres. Le monastère qui comprenait 4 ou 5 moines accueillait les passants, les nourrissait et leur permettait de continuer leur route.

A côté du prieuré dut se dresser le château. Le castrum de Corps fut peu important : c'était une grande tour à trois étages qui se situait au-dessus de la combe de Lara. Un château existait alors également à Beaufin, à Ambel, à Pellafoi, à La Salle. C'était l'époque des guerres privées. On se jetait sur les terres du voisin, on enlevait les troupeaux, on coupait les arbres fruitiers, on brûlait les moissons, on mettait le feu au village, on massacrait les paysans. On gardait un prisonnier dans un cachot jusqu'à ce qu'il paye une rançon. Puis les faibles se mirent sous la protection d'un plus fort, les petits seigneurs se fondirent dans les domaines d'un plus puissant, ce qui fait que cette époque des guerres féodales dura peu de temps.

Cette évolution aboutit au triomphe des plus malins : les Dauphins de Viennois grâce à des négociations et des mariages. En 1177, les habitants du Beaumont rendirent hommage au comte de Forcalquier en Provence. En 1202, le comte maria sa fille au Dauphin Guigues VI et lui donna le Gapençais en dot ; le Champsaur et le Beaumont furent ainsi séparés de la Provence. Corps devient donc une terre delphinale.

*SUITE DANS LE NUMÉRO 173 :
La Période Féodale*

PATRIMOINE ARCHITECTURAL : La Fontaine Neuve à CORPS



La Fontaine Neuve, à CORPS, est située sur le sentier qui descend sous la Salle des Fêtes en direction du Lac du Sautet.

Son origine est sans conteste très ancienne, mais on ne trouve cependant que peu d'éléments concernant son histoire.

Il s'agit d'un abreuvoir très ancien, sous les remparts du bourg. Lorsque les animaux remontaient des pâturages, ils venaient s'y désaltérer.

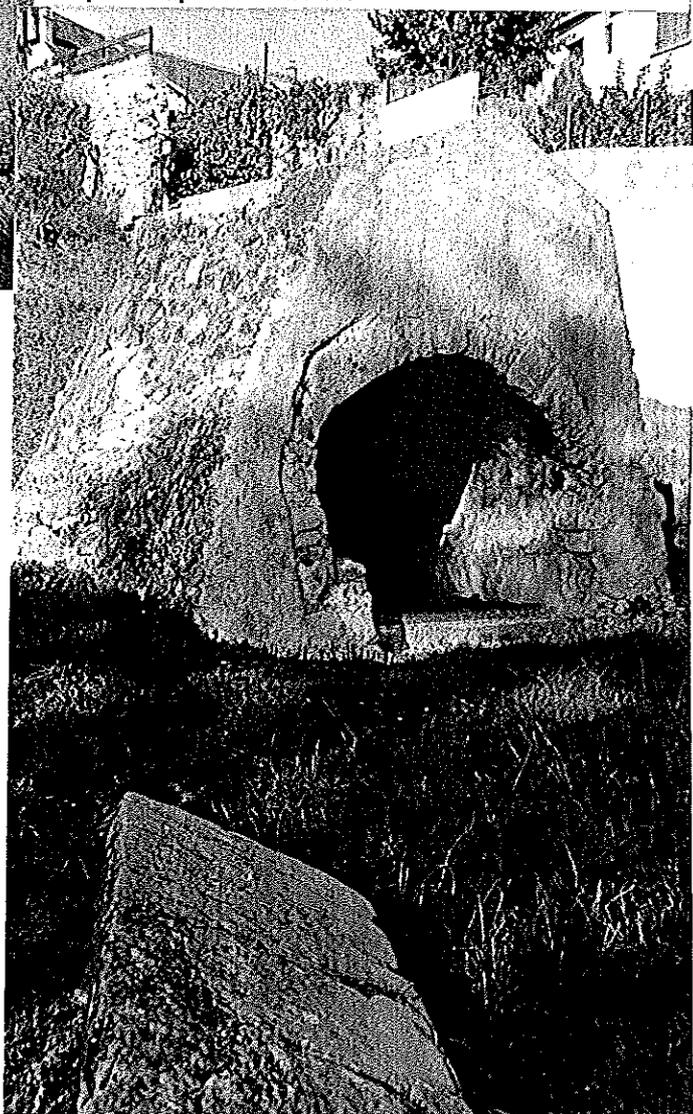
D'aucuns dans le village se souviennent encore d'y avoir vu des lavandières faire leur lessive.

De nos jours, les enfants aiment aller à la Fontaine Neuve pour observer les nombreux têtards qui peuplent son eau, ainsi que les vipères qui se chauffent sur ses pierres par temps de canicule.

Dans les années soixante-dix, sous l'impulsion de Mr Hervé Broët, quelques jeunes Corpatus mirent à profit leurs vacances d'été pour rénover la Fontaine Neuve.

Leur travail a essentiellement consisté à désherber ses abords et recrépir les pierres qui se détachaient de l'ensemble de la construction ancienne.

A l'issue de ce chantier estival, le groupe s'est réuni pour une petite fête où Mlle Isabelle Reynier a été 'couronnée' Miss Coup de Pioche et a gagné, d'après les souvenirs de son frère Luc, un magnifique collier.



FOOTBALL-CLUB SUD ISÈRE

La Gazette du Stade de CORPS

Reprise du F.C. SUD-ISÈRE après la trêve, le froid et la neige. Ce sont les benjamins à 9 qui ont donné le coup d'envoi.

Qualifiés pour les 1/4 de finale de la Coupe de l'Isère, ils recevaient, Samedi 9 Mars, le F.C. Echirolles, une équipe très complète.

C'est vers la fin du match que le F.C.S.I. s'est incliné ; le score aurait pu basculer dans l'autre sens.

C'est de bon augure pour la suite du championnat.

F.C.S.I. 3 - ÉCHIROLLES 4

Toujours le 9 Mars, les 13 ans, un peu timorés, se sont inclinés par un score sans appel 8 - 1 face à une équipe du Fontanil un ton au-dessus.

Dimanche 17 Mars 2002 :

Les 18 ans gagnent leur match face à Barraux et consolident leur place de leader en promotion.

Samedi 23 Mars 2002 :

Les Benjamins à 9 recevaient le Versoud ; après une belle bataille, ils s'inclinaient 5 à 2.

☆☆☆☆☆☆

Pour la première fois, Vendredi 19 Avril, se tenait une réunion du F.C.S.I. dans les locaux rénovés de la Mairie de Corps. La Commission Technique du F.C.S.I. présentait le nouvel organigramme du fonctionnement sportif du Club.

Petite révolution, les responsables seniors se nomment Philippe LENZI et Stéphane DUTCKOWSKY ; ils seront chargés d'organiser les entraînements et les matches des 14 équipes, avec l'aide d'une vingtaine d'éducateurs.

Cette équipe a une tonicité qui fait plaisir à voir, à l'image de leur capitaine Tarik qui a une maturité digne des plus grands.

Dimanche 24 Mars 2002 :

L'équipe II reconstituée a battu l'Abbaye 2 buts à 1. C'est bon pour le moral des troupes.

L'équipe I s'est inclinée 2 à 1 contre Seyssinet, une équipe rageuse qui jouait son maintien en promotion.

Samedi 27 Mai 2002 :

Le match de l'année !!

Les 15 ans recevaient Froges, leader invaincu du championnat.

Après une première mi-temps prudente, nos joueurs sont menés 1 à 0. La deuxième mi-temps est abordée la rage au ventre et, au prix d'un effort fantastique de 45 minutes, ils obtiennent l'égalisation à la dernière minute.

Toute l'équipe est félicitée, en particulier le gardien Thierry Vial, qui a sauvé la baraque, le buteur Romain Renaud et le libéro Fabien Sicard.

Notre photo :
Réunion de mise en place à la
Bibliothèque de Corps.



PAGE RETRO : LE PETIT CORPATUS

La rubrique qui vous permet de replonger dans le passé de votre gazette préférée.

✻ ✻ ✻ ✻ ✻

ARTICLE DU « PETIT CORPATUS » N°22 Février / Mars 1978

« Notre village vu par les enfants de Ste Geneviève des Bois »
(2^{ème} partie)

« Ce que je pense de Corps :

Corps est un village sympathique, où l'on accueille bien les gens (gentiment). Ce n'est pas comme dans tous les endroits où on les accueille mal (méchamment).

Ici, les maisons sont vieilles, quelques unes sont trop modernes et laides, elles ne collent pas à Corps (portail de l'école). Je pense que les gens qui vivent à Corps en sont fiers.

Nous avons été visiter Corps, et ce village nous a bien plu. Nous avons emprunté la Rue de la Côte où il y avait des pierres sculptées, taillées, gravées dans les murs d'une maison. Toute la classe a vu les vieilles granges qui ressemblent à des greniers, où l'on montait des bottes de foin par une poulie. En passant par la nationale, nous avons vu une pancarte indiquant :

Isère ROUTE N° 85	
CORPS	
AUBESSAGNE	11 Km
ST BONNET	22 Km
GAP	37 Km

Et Aubessagne n'existe plus ! C'est étonnant.

Plus loin nous avons découvert le cadran solaire, avec ses chiffres romains.

Nous sommes passés dans la Rue de l'Hôpital, où est gravé l'écusson de l'armoirie de Corps.

Nous avons trouvé la maison où a couché Napoléon.

A l'intérieur de l'église se trouve à côté de la Sainte-Vierge une dalle où il y avait gravé :

T B E D E
I U N L A R

Que veut dire cette inscription en français d'aujourd'hui ?

La classe trouve que Corps est un village paisible, calme et ancien, qui se trouve sur une plate-forme formée par un glacier. Ce petit village qui a été célèbre grâce à deux enfants qui ont vu la Sainte-Vierge, est encerclé par de belles montagnes.

Les Corpatus entraperçoivent l'Obiou l'hiver quand il fait beau et le voient tous les jours en été. Ils ont de la chance d'avoir une église illuminée la nuit par des projecteurs.

Nous sommes contents d'avoir connu un petit village.

La Classe de Ste Geneviève des Bois. »

CUISINE TERROIR ET SAISON

POULET AUX ÉCREVISSSES

Préparation et Cuisson: 2 h

- 1 poulet de 2 kg
- 24 écrevisses
- 100 g de carottes
- 100 g d'oignons
- 50 g d'échalotes
- 300 g de tomates fraîches
- 5 cl d'huile
- 100 g de beurre
- 1 dl de crème
- 1 dl de cognac
- $\frac{1}{2}$ litre de vin blanc sec
- 1 cuillère de concentré de tomate
- 4 gousses d'ail
- 2 bouquets garnis
- 1 branche d'estragon
- 100 g de farine
- 1 poireau
- 1 branche de céleri
- Persil
- Sel, poivre

Préparation des écrevisses: « châtrer » les écrevisses en arrachant la partie centrale de la nageoire de la queue afin d'éliminer le boyau qui risquerait de donner de l'amertume.

Les faire ensuite revenir vivement à l'huile, ajouter 50 g de carottes, 50 g d'oignons et 50 g d'échalotes, taillés en menus morceaux. Flamber avec 5 cl de cognac, ajouter 4 dl de vin blanc, l'estragon, les tomates fraîches coupées en quatre, le concentré de tomate, 1 bouquet garni, 2 gousses d'ail, sel et poivre. Cuire 10mn à feu vif. Retirer ensuite les écrevisses et réserver la cuisson.

Préparation de la volaille: couper le poulet en morceaux. Avec abattis et carcasse, préparer un « bouillon blanc », $\frac{3}{4}$ d'heure de cuisson à l'eau frémissante avec garniture aromatique (poireaux, 50 g de carottes, 50 g d'oignons, 2 gousses d'ail, céleri et 1 bouquet garni). Le bouillon fini doit représenter $\frac{3}{4}$ de litre au maximum.

Fariner les morceaux de poulet, les faire revenir avec 50 g de beurre dans une cocotte. Cuire « à sec » doucement au four 20 à 30 mn.

Finition de la sauce: au terme de la cuisson du poulet, retirer les morceaux, enlever la graisse du récipient, ajouter 5 cl de cognac et 1 dl de vin blanc. Laisser réduire, puis ajouter la cuisson des écrevisses et le bouillon blanc. Laisser bouillir avant de lier au beurre manié (mélange à froid de beurre et de farine en quantité égale). Il faut ajouter le beurre manié progressivement afin d'obtenir le degré de liaison désiré, puis ajouter la crème fraîche et laisser bouillir de nouveau pendant quelques minutes.

Servir en plat creux, en disposant morceaux de poulet et écrevisses, nappés de sauce, saupoudrés de persil et d'estragon hâché.

SALADE DAUPHINOISE

Préparation: 20 mn

- 200 g de salade frisée
- 200 g de mâche
- 200 g d'endives
- 50 g de cerneaux de noix
- Vinaigre
- 5 cl d'huile de noix
- Sel, poivre

Préparer une vinaigrette avec les condiments. Disposer les trois sortes de salade en bouquet dans un grand saladier, parsemer de cerneaux de noix et napper de vinaigrette avant de servir.

NOIX DE GRENOBLE DÉGUISÉES

Préparation 30 mn - Pour 20 pièces

- 40 cerneaux de noix (100 g)
- 200 g de pâte d'amande colorée et aromatisée à votre goût

Faire de petites boules de pâte d'amande qui serviront à réunir 2 cerneaux ensemble afin de 'reformer' la noix.

Vous pouvez les enrober de sucre ou de caramel.

+++++

SOLUTION DES JEUX

MOTS CROISÉS

Horizontalement: 1. Popularité - 2. Ruine. Arec - 3. Ob. Tee. Ira - 4. Pile. Léser - 5. Oille. Test - 6. Rée. Boa. Aè - 7. Testable - 8. Is. Irlande - 9. Baba. Ttié - 10. Nonnette.
Verticalement: I. Proportion - II. Oubliées - III. Pi. Iles. BN - IV. Untel. Tian - V. Lea. Ébarbe - VI. El. Oblat - VII. Rà. Étala - VIII. Irisé. Ente - IX. Teresa. Dh - X. Écartelées.

MOTS CASÉS

A	G	A	C	E	S	F	R	A	P	P	E	R
S	O	L	I	T	U	D	E	N	T	E	B	E
S	U	T	R	A	S	E	T	O	N	N	E	S
U	T	E	R	I	N	S	E	N	C	A	R	T
M	E	R	E	O	U	R	S	E	I	L	L	E
E	R	E	A	M	P	U	T	E	T	U	E	
R	E	L	L	I	M	E	S	M	O	Y	E	S
S	I	N	E	R	T	I	E	S				
C	O	R	N	E	M	I	N	U	T	E		
O	L	E										
R	A	L	E									
O	R	A	G	E	S							
L	I	R	E	T	T	E						
L	U	G	E	R								
E	M	I	N	E	N	T						

JARDINAGE :

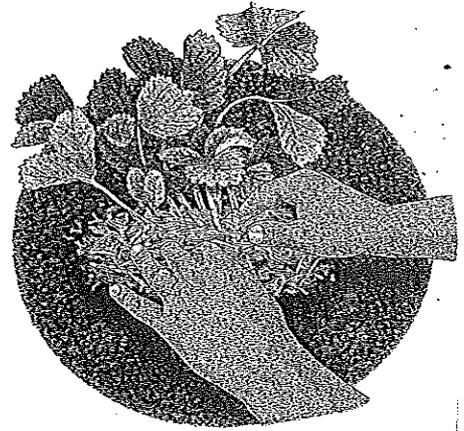
Le paillage des fraisiers

Pour être savoureuses, les fraises doivent recevoir beaucoup de soleil, et beaucoup d'eau. Le paillage aide à garder la terre humide plus longtemps.

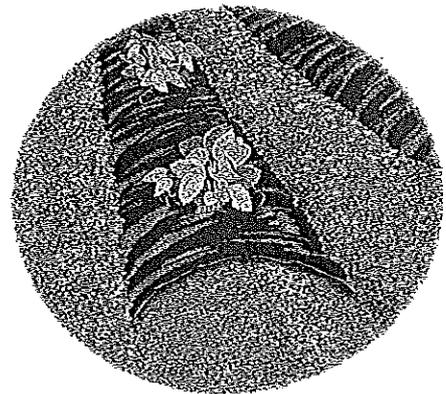
La meilleure façon de cultiver les fraisiers est de les planter sur un film de culture noir, que l'on « borde » de chaque côté de la planche. Ce film garde la terre indemne des herbes indésirables, et empêche les fruits de se souiller au contact du sol. C'est aussi un « paillage » qui capture l'humidité à chaque arrosage et la garde plus longtemps dans le sol.

Vous pouvez également cultiver vos fraisiers sans film de culture. Il faut alors, en cette saison (c'est-à-dire avant la floraison), pailler la culture.

Choisissez un matériau aéré, style écorces de pin concassées, paille de lin, ou même de la vraie paille si vous en trouvez. Vous enlèverez ce paillis au mois d'Août, après la récolte des fruits, pour ne pas risquer de voir se propager les maladies.



La vraie paille est le meilleur des matériaux. Sinon, choisissez-en un qui laisse passer l'air.



Posez le film de culture avant la plantation, en le "bordant" (comme un drap) le long de la planche.



Le film de paillage garde la terre chaude et humide... et les fraises au sec.

⇒ IDÉE PLUS

Les voiles de paillage

Vous pouvez utiliser des films de culture pour de nombreux légumes : poireaux, salades ... et fraisiers.

Prenez soin de les choisir en « non tissé », c'est-à-dire capables de laisser passer l'air et l'eau.

La couleur noire ou grise de ces voiles vient de leur passage au carbone, qui les stabilise aux rayons ultra-violet.

CARNET DU JOUR

CARNET ROSE

C'est avec joie que nous avons appris la naissance de :

- QUENTIN** Fils de Marina et Fabrice FOLTZ
Petit-fils de Michel et Marie-Jeanne PEROT.
- ALEXIS** Fils de Marie-Laure RICARD et Jean-Philippe MARTIN
Petit-fils de Geneviève RICARD
- AGATHE** Fille de Caroline GOUJON et Pierre-Stanislas PERRICHON
Petite-fille de Martine et Pierre ACHARD
Arrière-petite-fille de Mme Charley BLANC.
- ARTHUR** Fils de Nathalie BALMET et Lionel FAUDET
Petit-fils de Roland et Aline BALMET
Arrière-petit-fils de Jean et Solange BALMET
et de René et Arlette GONTARD.
- CHLOÉ** Fille de Virginie et Frédéric PAPA
Petite-fille de Danièle BALMET
Arrière-petite-fille de Jean et Solange BALMET
et d'Edouard et Elise ROUX (de St Bonnet).
- ANAÏS** Fille de Christine et Jean-Christophe
Petite-fille de Jacqueline et René Pra
Arrière -petite-fille de Aimé Barbe

Sincères félicitations aux parents, grands-parents et arrière grands-parents, et meilleurs vœux aux bébés.

CARNET BLANC

Le 16 Mars 2002 a été célébré à Corps le mariage de Désirée TOME HINSHAW et Christophe THIÉBAUX, fils de Mr et Mme Jean THIÉBAUX.

Le 13 Avril 2002 a été célébré à Marnes la Coquette (Hauts-de-Seine) le mariage de Virginie BUFFENOIR et Benoît COZ, fils de Laurence COZ et frère d'Olivier.

Le 20 Avril 2002 a été célébré à Eyguières (Bouches-du-Rhône) le mariage de Christèle FRANSORET et Michaël GEISSER, fils de Michel GEISSER.

Le 27 Avril 2002 a été célébré à Saint-Eusèbe (Hautes-Alpes) le mariage de Maryline FAURE et Jean-Baptiste GEISSER, fils de Michel GEISSER.

Le 20 Mai 2002 a été célébré à Corps le mariage de Julien MAURICE et Estelle PÉROT, fille de Michel et Marie-Jeanne PÉROT.

Le 25 Mai 2002 a été célébré le mariage de Zouhair Adel GACEM et Céline BALMET, fille de Roland et Aline BALMET, petite-fille de Jean et Solange BALMET et de René et Arlette GONTARD.

Le 25 Mai 2002 a été célébré à Montricher (Savoie) le mariage de Cathy BERTRAND et David LAURENT, fils de Monique (née Gonsolin) et Charles LAURENT, neveu de Jean-Marie GONSOLIN et petit-fils de Mme Paule GONSOLIN.

Le 25 Mai 2002 a été célébré le mariage de Christophe RIETH et Servane FERRAND, fille de Bernard et Maryline FERRAND, petite-fille de Josette FERRAND.

CARNET DE DEUIL

Nous avons appris avec tristesse le décès de :

- Rosa GALVAIN De Pellafol.
René GALVAIN De Quet-en-Beaumont.
Pierre CHAPOUX Mari de Paule CHAPOUX (Boustigue).
Rosalie PELLISSIER Mère et belle-mère de Simone et Marc ASIE
De Mme Renée et Mr GYSELINCK
Et de Gérard PELLISSIER.
Sœur et belle-sœur de Mr et Mme SERRE (Beaufin)
De Mr et Mme Pierre HOSTALIER
Et de Mme Veuve Germain SERRE.

Nous prenons part à la peine de leur famille et leur présentons nos sincères condoléances.



**PAROISSE
ST PIERRE JULIEN EYMARD
HORAIRE DES MESSSES
Sous-secteur pastoral de CORPS**

Dimanche 9 JUIN :

9H St PIERRE de MÉAROTZ

Dimanche 16 JUIN :

11H St MICHEL en BEAUMONT

Dimanche 23 JUIN :

11H Les CÔTES de CORPS

Dimanche 30 JUIN :

11H CORPS

LES HORAIRES POUR LE MOIS DE JUILLET
SERONT AFFICHÉS
DANS LES ÉGLISES DU CANTON.
Renseignements auprès du Curé de La Mure.

**RAPPEL DES TARIFS
DU TENNIS-CLUB DE CORPS**

ABONNEMENTS:

- Adulte 31 €
- Jeune 15 €
- Couple 55 €
- Famille 77 €

LOCATION DES COURTS :

1H : 6 € ; 2H : 11 € ; 3H : 15 € ; 5H : 21 €

*Réservations et retrait des clés à
la Maison du Tourisme (Tél 04 76 30 03 85)*

RELEVÉ MÉTÉO

*Le temps de ces deux derniers mois
Relevés : Robert GARAUD*

MARS :

* Moyenne des températures :

Mini : + 3,7

Maxi : + 11,8

MOYENNES MARS 2001 : mini : + 4,7 ; maxi : + 12,6

* Températures :

La plus basse : - 2,3 (Lundi 4)

La plus haute : + 16,7 (Jeudi 21)

* Observations :

18 journées ensoleillées

5 jours de pluie (73 mm)

Neige Samedi 2 (15 cm)

◊ ◊ ◊ ◊ ◊ ◊ ◊

AVRIL :

* Moyenne des températures :

Mini : + 4,3

Maxi : + 15,3

MOYENNES AVRIL 2001 : mini : + 3,7 ; maxi : + 12,9

* Températures :

La plus basse : + 0,3 (Lundi 15)

La plus haute : +21,9 (Mardi 30)

* Observations :

18 journées ensoleillées

5 jours de pluie (43 mm)

Températures relevées sous abri dans la cour de l'école.

**RAMONAGE : Inscription en Mairie
Tout le mois de Juin (ETS MITOLO).**

